

Les UCR CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, l'UNSA-Retraités et la FGR-FP se sont rencontrées mercredi 8 septembre.

A l'ordre du jour :

*** journee d'action du 7 septembre**

Toutes les organisations unanimes se sont félicitées de la réussite incontestable de cette journée. La présence des retraités parmi les manifestants était une fois encore remarquable.

Ils seront à nouveau présents dans les actions à venir, 15 et 23 septembre... et suivantes éventuellement (communiqué commun en annexe). Leur solidarité avec les actifs est inébranlable !

Nous appelons donc les adhérents de la FGR-FP à venir grossir les rangs des manifestants... avec toute la difficulté que cela représente dans un laps de temps aussi court !

Merci de votre engagement en ce sens.

*** journee d'action « retraités » du 14 octobre**

Deux organisations n'appellent pas à cette journée d'action, FO et la CFTC. Cette dernière se réserve toutefois le droit de changer d'avis éventuellement.

Pour les cinq autres organisations le thème central de cette journée sera la prise en charge de la dépendance.

Cette question (priorité présidentielle, entre autres !) doit venir en débat au parlement après le vote de la réforme des retraites.

Un deuxième thème sera aussi repris, pouvoir d'achat et revalorisation des pensions.

- Les outils de communication

- Un communiqué de presse, commun lui aux sept organisations, sur la prise en charge de la dépendance sera envoyé à la presse lundi 13 septembre et, vous sera bien sûr également envoyé.

- Un tract commun aux cinq organisations qui appellent à la manifestation est en cours d'élaboration et vous parviendra début octobre.

- Un document élaboré en commun vous a été envoyé en début d'année. Il comportait quatre chapitres : les retraités dans la société, le pouvoir d'achat des retraités, les difficultés des retraités dans l'accès aux soins et la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie.

Cette dernière partie va faire l'objet d'actualisation et de développement.

Une fois finalisée, elle vous sera également envoyée début octobre.

- Les modalités de l'action

- Pour Paris et la région parisienne

Une manifestation va être organisée. Les responsables nationaux des cinq organisations participantes seront présents en tant que tels.

(La CFDT lance un appel à manifestation nationale)

Une demande d'audience pour le 14 octobre précisément est envoyée au ministre du travail et des affaires sociales et à la secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Les groupes parlementaires sont également contactés.

Le document commun sera remis à l'occasion de ces audiences.
Une conférence de presse est prévue le 14 octobre.

- En province

Les organisations locales ont toute latitude pour donner à cette journée d'action la (les) forme(s) qu'elles estiment la (les) mieux adapté(es) : manifestations, rassemblements, distribution de tracts, audiences auprès des préfets, des présidents de conseils généraux, des parlementaires, conférences de presse, etc...
(comme à l'accoutumée maintenant !)

Le tract et le document qui vous parviendront début octobre devraient vous aider dans votre « travail » de mobilisation et de sensibilisation.

* **CNRPA** (cf C44 du 05/07/2010)

La présence de la FGR-FP au bureau en tant qu' « invitée » en la personne de Bernard Bassot, animateur de la commission « ressources des retraités » a été à nouveau sollicitée par toutes les organisations.

* **Manifestation européenne** (cf C42 du 01/07/2010)

La Confédération européenne des syndicats (CES) organise une journée de mobilisation européenne à Bruxelles, le 29 septembre. La Fédération européenne des retraités et personnes âgées (FERPA) qui en est membre appelle à y participer. Mais il ne s'agit pas d'une manifestation spécifique de retraités comme annoncé dans la circulaire. Vous trouverez des informations sur le site de la CES, www.etuc.org/fr , si vous le souhaitez.

FIN DE CIRCULAIRE (+ 1 annexe)